

Conditions générales de vente de prestations de service Applicables à partir du 10/02/2025

1. A propos de nous

La Société WEZEN CONSEILS, SAS, au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé à Jonquières (84150) 4035 route de Violès, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON sous le numéro B 908 912 827 représentée par Inès JACQUIER en sa qualité de Présidente (ci-après la "**Société**"). La Société propose les services suivants : prestations de conseils, audits, formation en qualité, sécurité, environnement, RSE et RH.

2. Définitions

Client désigne toute personne qui passe une commande par contact direct ou par voie papier ;

Commande désigne à toute commande passée par le Client en vue de bénéficier des services de la Société ;

Conditions Générales de Vente ou CGV désignent le présent document ;

Professionnel désigne l'acheteur personne morale ou physique qui agit dans le cadre de son activité professionnelle ;

Services désigne toutes les prestations de service proposées par la Société ; et

Société désigne la société WeZen Conseils, plus amplement désignée à l'article 1 des présentes.

3. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions générales de vente (ci-après les "**CGV**") constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties. Elles encadrent les conditions dans lesquelles la Société fournit ses Services à ses Clients.

Elles s'appliquent à tous les Services* fournis par la Société et prévalent sur tout autre document du Client, notamment ses conditions générales d'achat.

Elles sont communiquées systématiquement au Client avec le devis et/ou l'offre commerciale et sur simple demande.

La signature du devis ou de l'offre commerciale par le Client implique l'acceptation des présentes CGV.

4. Commandes

Avant la réalisation de tout Service demandé par le Client, un devis et/ou une offre commerciale sont adressés par la Société au Client. La commande n'est validée qu'à réception du devis ou de l'offre commerciale daté(e), signé(e) et revêtu(e) de la mention « Bon pour accord et acceptation des conditions générales de vente » et retourné(e) à la Société par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal, mail.

Lorsqu'il passe une Commande, le Client est soumis aux stipulations énoncées par les CGV en vigueur lors de la passation de la commande.

5. Prestation de service et prix

Les tarifs sont ceux en vigueur au jour de la passation de la Commande, tels qu'établis sur le devis et/ou l'offre commerciale fourni(e) au Client.

Les tarifs sont présentés hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC). Le taux de TVA appliqué sera celui en vigueur au jour de la passation de la commande.

Une facture est établie par la Société à destination du Client selon les conditions indiquées dans le devis et/ou l'offre de prestation.

La Société s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les Prestations réalisées aux prix indiqués sur le devis et/ou l'offre commerciale signé(e) par le Client.

6. Délais et modalités de paiement

Le règlement est dû à réception de la facture, au comptant, sans escompte et devra être réglée, au plus tard, sous 30 jours après réception de la facture.

Le paiement peut être réalisé par virement ou chèque.

En cas de défaut de paiement total ou partiel des Prestations à la date convenue sur la facture, une pénalité pourra être appliquée sur la base du taux pratiqué par la Banque centrale européenne pour son opération de refinancement majoré de 10 points de pourcentage.

Cette pénalité est calculée sur le montant toutes taxes comprises (TTC) de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

Aucune compensation ne pourra être effectuée par le Client entre des pénalités de retard dans la fourniture des Prestations commandées et des sommes dues par le Client à la Société au titre de l'achat de Services.

7. Réalisation des prestations et responsabilités

La prestation de Service commandée sera assurée par la Société et/ou un de ses partenaires sous la responsabilité de la Société.

La Société est assujettie à une obligation de moyens. Dans ce cadre, la Société s'engage à mettre en œuvre l'ensemble de ses compétences et facultés pour permettre la réalisation de la Prestation.

De plus, la Société s'engage à respecter au mieux les délais annoncés lors de la passation de la Commande. Cependant, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable pour les retards de réalisation de Prestation occasionnés en raison de fautes qui ne lui sont imputables.

De même, la Société ne peut pas voir sa responsabilité engagée si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

La responsabilité de la Société, ne pourra être engagée que sur faute prouvée et exclusive de la Société.

La société ne pourra en aucun cas être déclarée responsable de tout dommage matériel ou immatériel, consécutif ou non, causé directement ou indirectement par les Prestations fournies, tel que préjudice commercial ou financier, perte de clientèle, perte d'image de marque, perte de bénéfice, perte de commande, trouble commercial quelconque, perte ou destruction totale ou partielle des données ou fichiers du client, ainsi que toute action émanant de tiers.

Sans préjudice de ce qui précède, la responsabilité de la Société, dans l'hypothèse où elle serait mise en jeu au titre des Prestations réalisées, est expressément limitée au prix effectivement acquitté par le Client au titre de la Prestation concernée.

8. Annulation ou report d'une prestation

Toute annulation ou d'une Prestation à la demande du Client doit être signalée et confirmée par écrit.

Une annulation intervenant plus de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la Prestation ne donne lieu à aucune facturation (hors cas de force majeure). Une annulation intervenant entre 7 et 15 jours ouvrables avant le démarrage de la Prestation donne lieu à une facturation égale à 50% du montant de la Prestation. Une annulation intervenant moins de 7 jours avant le démarrage de la Prestation donne lieu à une facturation égale à 100% du montant de la Prestation.

Pour sa part, la Société se réserve la possibilité d'annuler une Prestation en cas de force majeure. Dans ce cas, le Client sera prévenu dans les meilleurs délais et de nouvelles dates lui seront proposées.

9. Traitement des données à caractère personnel

L'achat par le Client peut entraîner le traitement de ses données à caractère personnel. Si le Client refuse le traitement de ses données, il lui est demandé de s'abstenir de recourir aux services de la Société.

Ce traitement des données à caractère personnel se fait dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016.

Par ailleurs, conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, de modification, d'opposition, de portabilité et de suppression à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier recommandé avec accusé de réception accompagné d'une copie d'une pièce d'identité, à l'adresse suivante : 4035 Route de Violès, 84150 Jonquières.

Ces données personnelles sont nécessaires au traitement de sa demande de Prestation, à la contractualisation de la Commande, à la réalisation de la Prestation et à l'établissement des factures le cas échéant, ainsi qu'à l'amélioration des services proposés sur la Société.

10. Partage des données collectées

La Société peut avoir recours à des sociétés tierces pour effectuer certaines opérations. Le Client accepte que des sociétés tierces puissent avoir accès à ses données pour permettre la réalisation et la facturation de sa commande.

Ces sociétés tierces n'ont accès aux données collectées que dans le cadre de la réalisation d'une tâche précise.

La Société reste responsable du traitement de ces données.

En outre, les informations des Clients pourront être transmises à des tiers sans leur accord express préalable afin d'atteindre les buts suivants :

- respecter la loi
- protéger toute personne contre des dommages corporels graves, voire la mort
- lutter contre la fraude ou les atteintes portées à la Société ou à ses utilisateurs
- protéger les droits de propriété de la Société.

11. Protection des données

La Société assure un niveau de sécurité approprié et proportionnel aux risques encourus ainsi qu'à leur probabilité, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016.

Toutefois, ces mesures ne constituent en aucun cas une garantie et n'engagent pas la Société à une obligation de résultat concernant la sécurité des données.

12. Propriété intellectuelle

La marque, le logo et la charte graphique sont des marques déposées dont la propriété revient exclusivement à la Société. Toute diffusion, exploitation, représentation, reproduction, qu'elle soit partielle ou intégrale sans l'autorisation expresse de ladite société exposera le contrevenant à des poursuites civiles et pénales.

Le Client utilise librement, mais à son seul profit les résultats de la Prestation une fois qu'il s'est acquitté de l'intégralité du prix de cette dernière.

En aucun cas il n'acquiert la propriété des méthodes ou du savoir-faire transmis par la Société à l'occasion de la réalisation de la Prestation. Seul lui est accordé un droit d'usage non exclusif.

13. Obligation de confidentialité

La Société comme son Client s'engagent à la confidentialité des informations auxquelles ils ont respectivement accès, dans le cadre de la Prestation, sauf autorisation écrite par la partie concernée.

Le Client et la Société entendent comme informations confidentielles, de façon non limitative, l'intégralité des documents, informations, résultats, données d'ordre technique, scientifique, commercial, financier ou autre qui leur ont été ou seront communiquées dans le cadre des négociations et de l'exécution de la Prestation ou dont ils pourraient avoir connaissance au cours desdites négociations et de l'exécution de la Prestation, et qu'ils identifient de manière expresse ou indirecte comme étant confidentielles.

Ne sont pas considérées comme des informations confidentielles :

- les informations que le Client ou la Société possédaient avant le démarrage de toute Prestation ;
- les informations qui étaient déjà dans le domaine public lors de leur transmission ou deviendront du domaine public parce qu'elles y tombent postérieurement à leur divulgation, sans faute de l'autre partie ;
- les informations qui ont dû être communiquées par décision de justice ou décision administrative.

Cette confidentialité sera permanente y compris après la fin de la Prestation.

14. Réclamation

Pour toutes les commandes réalisées, le Client dispose d'un droit de réclamation de 14 jours à compter de la fourniture du Service.

Pour exercer ce droit de réclamation, le Client doit faire parvenir à la Société, par mail à contact@wezen.fr une déclaration dans laquelle il exprime ses réserves et réclamations, assorties des justificatifs y afférents. Une réclamation ne respectant pas les conditions décrites ci-dessus ne pourra être acceptée.

La Société remboursera et/ou rectifiera le Service dans les plus brefs délais et à ses frais, dans les limites du possible.

15. Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce d'Avignon.

** Sauf cas particulier nécessitant des conditions particulières qui seront validées en amont de la commande par la Société et le Client*